

**Durée**

≈ 30 h selon niveau de natation au départ

**Lieu**

Plaisir (78), St Cyr, Poissy... suivant les dates

**Groupe**

Jusqu'à 20 sur session bloquée

**Tarif**

400 € form. initiale, 250 € en recyclage

■ Prérequis

- 17 ans pour passer l'examen
- PSE 1 – Premiers Secours en Equipe de niveau 1 à jour de formation continue (possibilité de passer le PSE1 durant le stage) - Certificat médical délivré dans les conditions fixées par l'arrêté du 26 juin 1991. (modèle disponible sur la page BNSSA du site avec le dossier d'inscription papier)
- Être un bon nageur (nous ne travaillons que les épreuves spécifiques, la vitesse de nage étant un prérequis) une attestation de capacité émanant d'un Maître-nageur fait partie du dossier d'inscription.

■ Public concerné

Tout public (si possible sportif et déjà bon nageur, étudiant, éducateur sportif).

■ Objectifs

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique est le diplôme du Nageur Sauveteur. Il permet de surveiller des piscines publiques ou privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les Brevets d'Etats d'Educateur Sportif option activités de la Natation (BEESAN) dans la surveillance des piscines publiques. Le sauveteur côtier travaille dans les postes de secours sur les plages, les lacs, les piscines de camping...

■ Compétences visées

- Situer son rôle et sa mission de sauveteur
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles des différents acteurs de secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique.
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les attitudes accidentogènes et mener des actions de prévention adaptées.
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance

■ Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs
- QCM
- Entraînement sportif avec un Maître-Nageur BPJEPS ou BEESAN

■ Moyens pédagogiques

Ordinateur vidéo projecteur
Mannequin de sauvetage

■ Organisation de la formation

- Stage bloqué sur les vacances scolaire de : Toussaint, ou Noël ou Pâques
- Par séances de 2h00 pour la natation (14h00)
12h00 pour apprentissage théorique sur la réglementation

■ Modalités d'évaluation

- Evaluation formative lors des apprentissages
- Evaluation certificative lors d'un examen final, natation et réglementation (4 heures)

■ Sanction

Diplôme du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

■ Modalités et délais d'accès

- Test de natation à l'entrée en formation pour vérifier le niveau sportif
- Vérification de l'aptitude médicale avant l'entrée en formation

■ Maintien et actualisation des compétences

Partie secourisme PSE 1 : 6h obligatoire annuellement

Partie BNSSA : formation et examen obligatoire tous les 5 ans.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

La formation est accessible aux personnes handicapées.

Pour une prise en compte optimale, veuillez nous contacter afin d'étudier les possibilités d'aménagement.

■ Qualification des formateurs

- Formateurs aux Premiers Secours (ou équivalent) à jour d'obligation de formation continue.
- BNSSA
- Maître-Nageur Sauveteur
- BEESAN

■ Contact de la formation

Secrétariat 01.30.55.02.02 – croixblanche78@gmail.com

Programme conforme à la circulaire NOR IOCE 1129170C du 25 octobre 2011.

Nous contacter



Comité des Secouristes Français Croix Blanche des Yvelines
Groupe scolaire de Haise - 3 rue Mansart - 78 370 PLAISIR
Tél : 01 30 55 02 02 – www.croixblanche78.org